



la fête des voisins

vendredi 31 mai



P2 > L'ACTUALITÉ
L'association
Pierre de Lune



P4 > LE DOSSIER
Incendies : ensemble
nous pouvons éviter le pire



P5 > LA QUESTION
Pantin Habitat agit
pour l'environnement et
pour la baisse des charges



P8 > PORTRAIT
M. AL-KARAKOLI

2 L'actualité



Françoise KERN
Présidente

ÉDITO

Pantin Habitat organise et participe régulièrement à des événements contribuant à créer du lien social entre les habitants du patrimoine, en partenariat notamment avec des associations : jardins partagés, kermesse, concours de dessin, la grande dictée... ou encore la fête des voisins que nous avons souhaité mettre particulièrement à l'honneur cette année, en lui donnant un nouvel élan.

La Fête des voisins a en effet pour objectif de réunir les habitants d'un même secteur afin qu'ils se connaissent mieux et se découvrent, pour vivre dans les meilleures conditions. Le but de cette fête est de créer et ou de renforcer les liens entre locataires et de mettre en place une solidarité qui pourra se voir au quotidien.

Elle a eu lieu cette année sur six sites qui ont connu un franc succès : Les Courtilières, Ilot 27, Résidence Edouard Vaillant, Les Pommiers, Balzac et Charles Auray.

Merci aux agents de Pantin Habitat, aux associations, ainsi qu'aux locataires qui ont participé à ce moment festif, malgré une météo défavorable. Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !

Je vous souhaite, ainsi que les administrateurs et les collaborateurs de Pantin Habitat, un très bel été.

KERMESSE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION PIERRE DE LUNE EN PARTENARIAT AVEC L'ORÉAL

Le 20 juin, Pantin Habitat a participé à l'organisation d'une kermesse au cours de laquelle les habitants-
es ont pu découvrir une dizaine de stands orientés

sur les thématiques de l'écologie, le réchauffement climatique, le recyclage, la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation durable.



LA GRANDE DICTÉE DE PANTIN HABITAT



Mercredi 12 juin, Pantin Habitat a organisé, en collaboration avec La dictée pour tous, une grande dictée pour ses locataires et salariés. Plus de 60 participants, des élèves du primaire aux adultes, ont partagé un moment convivial autour de la langue française. Les gagnants ont remporté un week-end et une place en finale de la grande dictée nationale pour tous de cette année. Tous les participants sont repartis avec deux livres.



REPLACEMENT DE 5 ASCENSEURS



Dans le cadre de son Plan Stratégique de Patrimoine, Pantin Habitat lance cette année une opération de changement de 5 appareils d'ascenseur qui se déroulera de novembre 2024 à avril 2025.

Il s'agit des appareils situés au 108/110 Jean Lolive, 7 Pasteur, 21/23 Davoust, 91 bis Jean Lolive.



Incendies : ensemble nous pouvons éviter le pire

Chaque année, on constate en France plus de 76.000 incendies domestiques. Cela représente une intervention toutes les 7 minutes pour les sapeurs-pompiers.

Un incendie domestique sur quatre est dû à une installation électrique défectueuse.

Pantin Habitat vous donne tous les conseils pour prévenir au mieux les risques d'incendie dans votre logement ou votre résidence.

Par exemple, ne faites jamais de barbecue sur votre balcon, surveiller l'huile qui chauffe dans votre cuisine, ranger les briquets et allumettes hors de portée des enfants...

Dans un appartement, le feu se propage très vite et peut causer de gros dégâts, voire provoquer des drames alors, soyons tous vigilants !

Pantin Habitat entreprend de nombreuses actions pour sécuriser ses immeubles : vérification annuelle des extincteurs, des colonnes d'alimentation en eau pour les services de secours, des portes de recoupement d'escaliers de secours et de recoupement dans les sous-sols, des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES), installation de détecteur et avertisseur autonome de fumées (DAAF) dans les logements... mais la sécurité incendie est aussi l'affaire de chaque locataire et il appartient ainsi à chacun d'entre nous de s'impliquer pour qu'elle soit partout renforcée.

Comment prévenir les risques d'incendie domestique au sein de son logement ? Comment réagir en cas d'incendie ?

Pantin Habitat vous propose de suivre ces consignes qui restent simples d'application et font appel au bon sens.

Lisez-les avec attention car elles pourraient vous sauver la vie tout comme celle de vos proches.

Prévenir les incendies dans les parties communes et parkings, les consignes... à respecter.

- Ne jamais stationner sur les voies d'accès des véhicules de secours (voies pompiers), cela pourrait ralentir leur intervention et votre responsabilité pénale pourrait être engagée.
- Ne jamais parquer vos véhicules deux-roues motorisés dans les locaux « vélos / poussettes », ceux-ci ne sont pas adaptés sur le plan de la sécurité incendie.
- Ne jamais stocker de produits inflammables dans les caves afin de limiter le risque de départ de feux.
- Ne jamais encombrer les papiers et les circulations d'objets et équipements divers (poussettes, caddy de supermarché, meubles...), ils entravent les évacuations et gêneront l'intervention des secours.
- Ne jamais bloquer ou laisser en position ouverte une porte de recoupement (accès escalier, couloir de caves, local vide-ordures...) afin d'éviter qu'incendie et fumées se propagent dans tout l'immeuble.

Prévenir les incendies dans les logements, les consignes à respecter.

- Ne pas surcharger les prises électriques avec des rallonges et multiprises diverses.
- Réduire autant que possible la mise en veille des appareils électriques.
- Ne jamais laisser de casseroles,

poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.

- Eloigner les produits inflammables des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...
- Ne jamais fumer au lit.
- Ne jamais enlever le détecteur et avertisseur autonome de fumées (DAAF) et en vérifier mensuellement le bon fonctionnement (en appuyant sur le bouton test).

Ce qu'il faut faire en cas d'incendie...retenez cette expression : « là où il y a de la fumée, il ne faut pas aller ».

- Les fumées libérées lors d'un incendie sont plus mortelles que les flammes car elles sont chaudes et toxiques, et provoquent des asphyxies. En fonction de ce qui brûle, vous pouvez perdre connaissance en deux inspirations de fumées toxiques.
- Adaptez votre comportement à la situation.

L'incendie se déclare dans votre logement et vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement ...

- Fermez la porte de la pièce en feu et les fenêtres du logement pour éviter tout appel d'air afin de ne pas attiser les flammes.
- Coupez le gaz si possible.
- Évacuez les lieux : faites sortir tous les occupants du logement et fermez la porte d'entrée derrière vous.
- Donnez l'alerte en appelant les pompiers (18 ou 112) en leur précisant votre adresse, votre étage et tous renseignements qui pourraient les aider dans leur intervention.

Pantin Habitat agit pour l'environnement et pour la baisse des charges



Géothermie

Pantin habitat est partenaire de la SPL UNIGéo afin de raccorder les chaufferies de son patrimoine au nouveau réseau de chaleur du territoire. Ce dispositif permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 62 % et une baisse des charges de chauffage de 10 à 20% selon l'évolution du prix du gaz.

Les travaux préparatoires ont démarré depuis le mois d'avril dernier et devraient se poursuivre jusqu'à la mise en service au mois d'octobre 2025.



Cette installation vous permettra de suivre votre baisse de consommation d'énergie, mais également de régler vos thermostats à distance, via une application.

Ce dispositif aura un impact non négligeable sur vos consommations de gaz. L'intervention durera entre 30 et 40 minutes. Une prise de rendez-vous sera faite en amont.



Plan arbres

Afin de favoriser les îlots de fraîcheur, Pantin Habitat a signé une convention avec Est ensemble pour la plantation de plusieurs dizaines d'arbres entièrement financé par le territoire.

Ainsi, plusieurs résidences sont concernées : avenue du mai 1945, 42/44 Pommiers, Danton/ Pommiers, Alix Doré, 3 Pierre Brossolette ou encore les Economiques.

Thermostats connectés

La société GREEN POWER intervient depuis le 1^{er} juillet dans vos logements, afin d'installer des thermostats connectés sur vos radiateurs.



6 La balade

Le grand retour de **la fête des voisins** chez Pantin Habitat qui s'est déroulé le vendredi 31 mai

À CETTE OCCASION, PLUSIEURS SITES DU PATRIMOINE ONT ÉTÉ CHOISIS POUR REDONNER VIE À CET ÉVÉNEMENT EMBLÉMATIQUE QUI FAVORISE LES RENCONTRES ENTRE LOCATAIRES. CETTE ANNÉE, SIX SITES ONT ACCUEILLI LES FESTIVITÉS, OFFRANT DES MOMENTS DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ MÉMORABLES.

Îlot 27



L'îlot 27, a d'abord été animé par le collectif 9.7 Degrés, qui a proposé un défilé carnavalesque vibrant au rythme de la musique antillaise, dynamisant tout l'îlot.

Par la suite, l'association « ON EST LA ! » a proposé un événement intergénérationnel intitulé « KOHLANT'HABITAT », une grande olympiade. Les locataires, dès l'âge de 5 ans, ont pu s'affronter autour de cinq grands thèmes : sensoriel, physique, culture, stratégie et réflexion. Les défis ont favorisé la collaboration et le partage entre voisins, créant une ambiance dynamique et festive.

Quatre chemins



Pour la première fois, les locataires des résidences de Quatre Chemins ont organisé la fête des voisins et ont pu profiter de leur propre fête foraine. Le site a été animé avec des machines à glace, des granités, et diverses activités en plein air.

En plus de ces divertissements, un barbecue a été organisé, offrant un repas festif et convivial à tous les participants.

Les Courtilières



Le site des Courtilières a proposé une animation musicale dynamique avec les jeunes des résidences, en partenariat avec l'association « Licencia poética ». Une table de mixage a été mise à disposition, permettant aux jeunes de s'essayer et de découvrir les coulisses de la musique, créant ainsi une ambiance festive.



Parallèlement, un stand de crêpes, géré par la maison de quartier, a régalé les participants. L'association « Nénuphar Médiation » a également contribué à l'événement en proposant un stand de maquillage et de henné, ajoutant une autre touche artistique sur ce site.

Résidence Balzac



Sur le site de la Résidence Balzac, l'association « Au-delà des limites » a transformé la résidence en une véritable mini foire pour les locataires. Parmi les activités proposées, il y avait une pêche aux canards, un chamboule-tout, des jeux de société et un



stand de barbe à papa, créant ainsi une ambiance ludique et festive. Le centre de loisirs Henri Wallon et l'association «La Factory des Talents» ont offert une représentation de darbouka exécutée par les enfants du centre, permettant aux locataires d'assister à une performance musicale captivante.

Le collectif « SENCIRK - Collectif de Clowns d'Ailleurs et d'Ici » a animé cette fête des voisins avec une activité cirque pour les enfants. Les jeunes ont pu s'initier aux arts du cirque et ont offert une petite représentation à la fin de l'atelier, éblouissant ainsi les spectateurs avec leurs nouveaux talents. En plus de cela, une mini kermesse a été orchestrée par l'Amicale des Locataires de la résidence. Cette kermesse comprenait une pêche à la ligne avec des lots à gagner, un chamboule-tout, un jeu de quilles et une marelle.

Résidence Charles Auray



Résidence des Pommiers



La Maison de Quartier a organisé une mini-activité de golf, offrant aux résidents une occasion de s'amuser tout en se familiarisant avec ce sport. Un stand de sensibilisation aux déchets a également été mis en place pour aider les habitants à mieux comprendre le tri des déchets et l'importance du recyclage.



L'association « Argano Teatro » a enchanté les petits et les grands avec un spectacle de marionnettes. Après la représentation, les enfants ont participé à une activité collaborative pour créer leur propre histoire et mettre en scène un mini-spectacle, stimulant ainsi leur créativité et leur imagination.

M. Alain AL-KARAKOLI, chargé de recouvrement locatif

M. AL-KARAKOLI S'INVESTIT PLEINEMENT EN TANT QUE CHARGÉ DE RECOUVREMENT LOCATIF CHEZ PANTIN HABITAT. FORT D'UNE EXPÉRIENCE PLURIANNUELLE DANS CE DOMAINE, IL A DÉVELOPPÉ UNE EXPERTISE PRÉCIEUSE.



Au sein du pôle précontentieux, M. AL-KARAKOLI a pour principale mission d'analyser les impayés sur l'ensemble du patrimoine immobilier de Pantin Habitat, de stabiliser puis de solder les dettes des locataires. Il collabore étroitement avec le pôle social pour proposer des solutions concrètes et viables aux locataires en difficulté financière. Cette collaboration permet de mettre en place des solutions de recouvrement amiable, tout en tenant compte des réalités sociales et de vie des locataires.

«Au sein de Pantin Habitat, nous privilégions exclusivement des solutions amiables. La raison derrière cela est que nous prenons le temps de comprendre les causes des impayés. Parfois, la solution peut être simple : offrir un accompagnement social et faire appel à des membres de la famille ou une communauté.»

Les solutions proposées incluent des plans de paiement échelonnés, des aides à la gestion budgétaire, ainsi que l'orientation des locataires vers les dispositifs d'aide sociale disponibles.

«L'objectif n'est pas seulement de recouvrer les sommes dues, mais aussi de stabiliser durablement la situation financière des locataires, en évitant autant que possible les procédures contentieuses», explique M. AL-KARAKOLI .

Ce qui distingue M. AL-KARAKOLI dans son métier, c'est sa personnalité et son attachement au contact direct avec les locataires. Pour lui, il est essentiel de prendre le temps d'échanger avec ceux en difficulté afin de mieux comprendre leur situation et de leur apporter des solutions adaptées. Ce lien privilégié qu'il entretient avec les locataires n'est pas seulement un aspect de son travail, mais une véritable vocation. *«J'ai toujours été comme cela, j'aime accompagner les autres et parfois, ils ont simplement besoin de quelqu'un qui les écoute en face. Il peut y avoir des situations difficiles, mais l'essentiel est que le locataire sache qu'il peut toujours y avoir des solutions si on le souhaite.»*

Il apprécie l'accompagnement humain et tire une grande satisfaction de pouvoir offrir son aide, même si les situations ne sont pas toujours faciles.

M. AL-KARAKOLI nous dit que chaque engagement pris envers les locataires crée une responsabilité morale et professionnelle à laquelle il s'attache profondément.

Si vous rencontrez des difficultés,

**Vous pouvez contacter M. AL-KARAKOLI
au numéro suivant : 01.48.44.64.44**